

Résultats enquêtes SNCF 2023

Concernant l'étude sur le congé paternité et accueil de l'enfant, voici les chiffres :

>La SNCF se démarque positivement sur la proportion de parents prenant leur congé paternité : 88% déclarent l'avoir pris depuis 2019 (contre 70% en partie ou en totalité pour la moyenne des salariés français selon une enquête du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)).

>Un répondant sur 3 seulement a reçu le guide des salariés parents de la SNCF avant l'arrivée de son enfant. Les exécutions sédentaires ainsi que les roulants sont ceux qui ont le moins reçu le guide des salariés parents de la SNCF.

Concernant l'étude sur les besoins en modes de garde :

A la SNCF, 63% des parents d'enfants de moins de 11 ans connaissent au moins un des dispositifs proposés par Optim'Services Action Sociale pour accompagner les parents dans la garde de leur(s) enfant(s)*

*indemnité de garde assistante maternelle (IGAM), rencontre avec un travailleur social à l'arrivée de l'enfant, accompagnement à la recherche du mode de garde par PRIM'ENFANCE.